

AUTORISATION PARENTALE

(à remplir obligatoirement pour l'inscription de tout enfant mineur).

En cas d'urgence médicale ou d'accident, l'enseignant est autorisé à faire appel aux marins pompiers.

Je, soussigné(e) (nom et prénom de la personne responsable) demeurant au :

Téléphone (contact dans la journée et domicile) :

Téléphone en cas d'urgence :

Autorise le personnel de l'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée à faire appel aux services médicaux d'urgence. Dans le cas contraire, je demande qu'il soit fait appel au docteur (nom, téléphone, adresse) :

Date et signature de la personne responsable
